

À : Secrétariat de la Commission de la Culture
Édifice Pamphile Le May
1035 rue des Parlementaires
3^e étage, Québec (G1A 1A3)
Attention : M. Marc Painchaud, secr. suppléant

De : Pierrette Beauchemin


MÉMOIRE

PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

Ce document a pour but de préserver le Patrimoine Religieux du Québec pour la continuité selon l'appartenance religieuse.

1. **Tenant compte que depuis le 11 septembre 2001, un nouveau monde est né, se découpant maintenant selon les racines religieuses plutôt que par la langue. Cela s'est opéré instantanément sans contrainte ou violence. Depuis cette date chaque citoyen de la planète transporte cette nouvelle identification qui est venu s'ajouter à son nom, cela s'est imprimé automatiquement à la Base de Données de son Temple religieux, de son quartier, de sa municipalité, de sa province, de son pays dans un contexte de mondialisation.**
 - 1.1 Chaque religion traditionnelle propose son type d'alimentation, sa tenue vestimentaire, ses médicaments (remplaçant la psychiatrie par la famille et la prière. Dans certaines communautés, le suicide est quasi inexistant), puis le transfert de ses valeurs familiales, son culte et sa spiritualité.
 - 1.2 Certains pays réclament déjà l'identification de la religion sur la présentation de la déclaration d'impôt ainsi que lors du recensement afin d'établir des statistiques pour la production de biens de consommation adaptée à l'orientation religieuse de sa population.
 - 1.3 Chaque religion traditionnelle considère dans son enseignement un «modèle de fiscalité» avec l'engagement de ses membres en conséquence, ce qui peut insécuriser et déstabiliser l'économie d'un pays s'il y a une entrée massive d'immigrants qui par exemple, refuseraient une administration avec assurances, intérêts et transfert des responsabilités familiales à l'État pour ensuite réclamer une exemption de ces programmes. En 2005, c'est une réalité que nous ne pouvons ignorer.

2. **Tenant compte de la mondialisation, le G-7 est en voie d'être renversé par des Blocs économiques : La Chine, les Indes, l'Union Européenne, le Brésil et les États-Unis.**

2.1 La démographie du Québec montre une moyenne d'âge*de 40 ans. Le gouvernement aurait intérêt à utiliser le réservoir en ressources humaines des Temples Religieux (églises, mosquées, pagodes, synagogues, etc) pour opérer l'économie sociale parce qu'il n'y a pas de relève pour financer une fiscalité qui syndicalise chaque mouvement des individus. Les Imans, Moines, Pasteurs, Prêtres [REDACTED] ont guidé les membres de leur Communauté dans l'engagement [REDACTED] à l'égard des démunis, des dépressifs, des jeunes abandonnés des malades et des orphelins. * Émission à Radio Canada , vendredi, 4 mars 2005 à 23:00 dont les invités étaient M. Justin Trudeau (fils du Très Hon. P.E. Trudeau) et un musulman au prénom de Mohamed.

2.2 Le gouvernement du Québec doit réduire sa fiscalité (impôts, taxes) pour relever son niveau de compétitivité avec ces nouveaux Blocs économiques. Donc prévoir l'essentiel en services auprès de la population tout en maintenant son service gratuit de santé.

2.3 Les organisations religieuses constituent le meilleur système de sécurité dans le quartier (dirigé par les Imans, les Moines, les Pasteurs, les Prêtres, les Rabbins, etc...) Les États-Unis sont un modèle au niveau du «réconfort» qu'ils offrent à leurs citoyens en leurs proposant leurs églises / temples pour prier... se rassembler... se réfugier... et être guidés dans leurs devoirs à l'égard de leur famille, leur communauté et leur Patrie.

3. **Tenant compte des événements terroristes de Londres ainsi que de l'Ouragan Katrina, les occidentaux sont en recherche de «réconfort» et de «sécurité». L'opération des Temples religieux représentent une précieuse ressource en ce début de 3^{ième} millénaire pour répondre à cette détresse. Aucun budget en psychiatrie ainsi qu'en services policiers ne peut suffire à assurer l'ordre. Depuis que ce nouveau monde est né le 11 septembre 2001, les églises catholiques, les monastères et bâtisses religieuses du Québec doivent être conservés, protégés et supportés en conséquence.**

3.1 Le danger en catastrophes naturelles, épidémies et terrorisme guette toute la planète puis des mouvements de population se pratiquent via le tourisme et l'immigration, ce qui a pour conséquence de fragiliser le contrôle de la sécurité. Maintenant nous réalisons combien une carte de sécurité (Biométrie) serait nécessaire pour s'identifier... C'est l'Ouragan Katrina en Nouvelle Orléan qui nous a «éveillés» sur notre vulnérabilité. En ce début de 3^{ième} millénaire, nos églises, nos bâtisses religieuses et nos monastères sont des refuges de paix, d'espérance, de consolation et de solidarité. **Héritage** de nos ancêtres. Le **Droit** à leur protection devrait être respecté pour transmission à la relève de notre communauté qui selon le recensement de 2001, réalisé par

Statistique Canada : «Au Québec, 83% de la population dit appartenir à la tradition catholique, 4,7% se dit protestante, 1,5% musulmane, 1,4% orthodoxe chrétienne, 1,3% juive et 6% sans appartenance religieuse. (Le nombre d'immigrants sans-papier - ne figurant pas dans les statistiques - paraît considérable. Cette catégorie de la population doit réclamer l'aide de la communauté dont elle appartient, c.à.d. la plus compréhensive à son désarroi et ses difficultés sinon ces gens seront recueillis «par qui?» La réponse peut nous faire trembler).

4. Tenant compte de deux modèles étrangers les plus fréquemment cités en matière de propriété et de gestion des lieux de culte

- 4.1 **France** : Les conséquences de la Révolution française furent considérables en France et en Europe. Dieu qui, depuis treize siècles, était premier servi dans un royaume où le monarque était considéré comme son lieutenant, a été remplacé par la créature déifiée. Ce fût un bouleversement total que le pape Benoît XV a résumé en quelques lignes (A.A.S. 7 mars 1917) :

«C'est sous l'effet de la folle philosophie issue de l'hérésie des novateurs et de leur trahison que, les esprits déraisonnant en masse, éclata la Révolution, dont l'extension fût telle qu'elle ébranla les bases chrétiennes de la société, non seulement en France, mais peu à peu, dans toutes les nations. Car, une fois l'autorité de l'Église rejetée officiellement, en renonçant à tenir la religion pour la gardienne et la protectrice du droit, du devoir et de l'ordre dans la Cité, on émit alors l'avis que le pouvoir prenait sa source dans le peuple et non en Dieu; que les hommes étaient tous égaux entre eux par nature comme en droit; qu'il était laissé à chacun liberté d'agir comme il l'entendait à condition que la loi ne l'interdît pas; que rien n'avait force de loi que le peuple n'ait ordonné; surtout que la liberté de penser en matière religieuse ou de diffuser tout ce que chacun voulait n'était limitée par rien tant que cela ne portait tort à personne. Voilà généralement sur quoi, pour tout principe, s'appuie la politique depuis ce temps...»

Napoléon Ier qui était un ambitieux réaliste avait signée le 15 août 1801 un concordat qui reconnaissait que «la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la grande majorité des Français». Ce concordat a réglé les rapports entre l'Église et l'État pendant un peu plus d'un siècle (il fût rompu en 1905) et permit aux enfants de France d'être instruits dans toutes les écoles des vérités de la foi.

Le concordat assura à la France cent années d'une relative stabilité. Le franc ne se dévalua pas d'un centime pendant cette période. Il est vrai que jusqu'à 1905 était frappé sur les louis d'or : «Dieu protège la France». Mots qui furent remplacés en 1905 par la formule : «Liberté, Égalité, Fraternité».

Napoléon Ier reconnaissait qu'il ne croyait pas aux religions, mais néanmoins il pensait qu'«une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole. Il n'y a que la religion qui donne à l'État un appui ferme et durable.» (Malet : Révolution Em-

pire, page 257, Hachette, Paris, 1929).

Dès 1867 fût fondée par Jean Macé «La Ligue française de l'Enseignement» qui devait jouer un rôle fondamental dans la déchristianisation des enfants de France :

- 1879 - Exclusion du clergé des commissions administratives des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance.
- 1880 - Suppression des aumôniers militaires. Suppression de l'enseignement religieux dans les examens.
- 1881 - Suppression de l'enseignement religieux dans les écoles maternelles.
- 1882 - Crucifix enlevés des écoles. Suppression des aumôniers de lycées. Enseignements religieux interdit aux écoles primaires.
- 1883 - Interdiction aux troupes de paraître en corps aux cérémonies religieuses.
- 1884 - Suppression des prières à la rentrée du Parlement. Suppression des aumôneries dans les hôpitaux et de l'immunité des clercs par rapport au service militaire.
- 1886 - Exclusion des Congréganistes de l'enseignement public. Organisation de l'école laïque.
- De 1901 à 1904 - Dissolution et spoliation des ordres religieux. Suppression du crucifix dans les tribunaux. Suppression aux Congréganistes de tout droit d'enseigner.
- 1907 - Suppression des aumôneries de la marine et de la formule inscrite jusqu'alors sur les monnaies : «Dieu protège la France pour y écrire : «Liberté, Égalité, Fraternité».

Il vaut beaucoup mieux relire les encycliques du pape Pie X sur les affaires de France qui parurent toutes les deux en 1906, l'encyclique «Vehementer» le 11 février 1906 et l'encyclique «Gravissimo Officii» le 10 août 1906.

On ne se moque pas de Dieu impunément. La France a été durement châtiée neuf ans plus tard. Les un million sept cent milles jeunes Français qui ont péri sur les champs de bataille entre mil neuf cent quatorze et mil neuf cent dix huit, ont été les victimes de l'apostasie nationale : comme l'avaient été avant eux les fils des révolutionnaires de 1789 que l'Empereur issu de la Révolution entraîna et fit périr dans toute l'Europe.

La leçon n'a d'ailleurs pas été suffisante puisque vingt ans plus tard après la première Guerre mondiale, a éclaté la seconde. C'est en 1917 qu'a surgi pour la France comme pour les autres nations un péril plus grave encore, celui de la révolution communiste

dont l'expansion apparaît à l'heure actuelle, si redoutable.

- 4.2 **Grande-Bretagne** selon le Journal de Montréal du 4 septembre 2005 (de mémoire) À l'intérieur de ce siècle, les religions chrétiennes auront quasi disparues alors qu'elles seront remplacées par l'Islam. (Le journal fournit les statistiques). Donc une modification de la fiscalité sera à prévoir en conséquence... Il faut lire le livre «Les Capitaux de l'Islam» pour comprendre l'impact financier.

Selon le journal français «L'Homme Nouveau» du 19.06.05 : «L'orientation radicalement orthodoxe suivie par les théologiens émergents, eux mêmes marqués par les philosophes dits «communautariens», encore peu connue en France, cette école est très diverse par la richesse de ses vues. Elle oppose les exigences du bien commun produit par l'action commune (MacIntyre) à l'individualisme libéral moderne (...) le philosophe Alasdair MacIntyre conclut ainsi son grand livre «Après la vertu» : 'Nous devons nous consacrer à la construction de formes locales de communauté ou la civilité et la vie intellectuelle et morale pourront être soutenues à travers les ténèbres qui nous entourent déjà. Si la tradition des vertus a pu survivre aux horreurs des ténèbres passées, tout espoir n'est pas perdu. Cette fois, pourtant les barbares ne nous menacent pas aux frontières; ils nous gouvernent déjà depuis quelques temps' (Charte des Droits et Libertés). C'est notre inconscience de ce fait qui explique en partie notre situation. Nous n'attendons pas Godot, mais un nouveau (et sans doute fort différent) Saint Benoît.»

(...)L'évocation de Saint Benoît est éloquent, car ce sont ces communautés à la fois spirituelles, culturelles et temporelles (économiques, sociales voire politiques) que furent les monastères qui constituèrent les fondations de la chrétienté médiévale. À notre tour, en ce temps de barbarie postmoderne qui est le nôtre, nous avons à imaginer des espaces de foi et de culture. Certains ne sont pas catholiques, tel Stanley Hauerwas. Qualifié de «meilleur théologien» américain par le magazine TIME. Stanley Hauerwas affirme non sans humour que dans un futur proche les chrétiens seront connus comme ce peuple singulier qui ne tue pas ses enfants (par l'avortement) ni ses vieillards (par l'euthanasie).

FINANCEMENT

- A. Réalisant que depuis le 11 septembre 2001, le monde a changé... L'Ordre Mondial est bouleversé par ces Blocs économiques: La Chine, les Indes, l'Union Européenne le Brésil, les Etats-Unis puis toutes ces Institutions telles l'ONU, etc... sont à revoir parce que ne sont pas adaptées à ce 3^{ième} millénaire. Donc le Canada et nous le Québec, devons être prudents pour ne pas aboutir dans les limbes économiquement.

A.1 Le Québec doit se situer géographiquement pour décider à quel Bloc économique il désire appartenir. Son choix doit être logique en raison du coût du pétrole. Donc vouloir adopter un modèle européen ou de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du sud, pourrait nous détacher de l'Amérique du Nord. Pouvons-nous, nous offrir économiquement une telle bêtise? Alors, il nous faut consulter notre voisin du sud, les Etats-Unis pour apprendre comment il gère cette précieuse ressource que constitue les communautés chrétiennes et catholiques ainsi que leur Patrimoine religieux c.à.d. la stratégie utilisée pour que ces communautés soient vivantes et aptes à collaborer dans la solidarité pour s'engager socialement en devoirs et responsabilités à l'égard des abandonnés, des délaissés victime de la concurrence économique de ces nouvelles puissances (riches en main d'œuvre sans bénéfices marginaux).

B. Bilan actuel

B.1 Ressources humaines religieuses: Curés, prêtres, religieux.

Leur nombre est insuffisant donc les paroisses doivent se fusionner pour accorder l'Eucharistie une fois la semaine. Certains curés peuvent avoir 5 paroisses et davantage à gérer alors leur présence n'est que «passage». Leur relation avec les paroissiens montre déception, plaintes qui génèrent davantage d'avortements, de psychiatrie et de suicides en raison de leur absence à diriger... guider... les paroissiens qui leurs sont confiés. La tâche qu'on leur donne est inhumaine, hors de bon sens, menaçante pour leur santé, dangereuse pour leur sécurité parce que les médias s'amuse à les ridiculiser, les salir, les couvrir de honte, pour tenter de virer la population québécoise contre eux. Attitudes, à l'inverse de celles qu'ils adoptent pour les bouddhistes, les hindous, les juifs, les musulmans, etc... Les médias veulent éteindre tout symbole catholique pour isoler économiquement le Québec.

Conséquence: Alors qu'un catholique qui a la FOI peut s'offrir un nouveau départ dans sa vie personnelle et de couple par la confession (p.c.q. libère l'esprit aux frais de la générosité sacerdotale d'un prêtre); le païen adopte les lignes ouvertes de la radio pour raconter ses malheurs ou est guidé par un psychiatre et une médication généralement à la vie, aux frais des contribuables puis bien des mêmes sont abandonnés parce que les parents ne sont pas conscients de leurs devoirs et responsabilités, croyant que l'État devrait davantage être généreux dans ses programmes pour prendre charge de la relève excluant le transfert de valeurs... si chères aux autres communautés qui s'empressent dès leur arrivée au Canada à afficher fièrement leur appartenance religieuse.

Réserve: Curés, prêtres, religieux:

Les plus dynamiques ont été envoyés en Missions tels l'Afrique, le Brésil, etc... expliquant le haut taux de vocations de ces pays et d'autres aussi énergiques furent mis à l'écart ici au Québec donc cette pénurie serait-elle plutôt décidée et organisée pour jeter économiquement le Québec dans les limbes avec un âge moyen de 40 ans et un million d'avortements? Si nos hauts dirigeants décident de récupérer cette précieuse ressource, il y a de l'**espoir** pour le Québec de demain. De plus, ces pays préfèrent

s'arranger eux mêmes, il y aura un effet lorsque les Etats-Unis se retireront de l'Irak. Il faut retenir qu'un nouveau monde est né le 11.09.2001.

B.2 Ressources financières

Montréal – Les paroisses bien structurées

- . Peuvent louer des salles, il y a un manque dans ce secteur d'activités avec cette entrée massive d'immigrants qui célèbrent les mariages, les baptêmes, les funérailles, etc... puis les A.A., les autres organismes anonymes et le communautaire...
- . Peuvent organiser des bazars, les paroisses reçoivent au moins un camion de marchandises par mois en raison du mouvement des personnes âgées qui quittent leur maison ou leur appartement pour aller en Centre d'Hébergement et ces autres paroissiens qui donnent leurs surplus.
- . Les paroisses fusionnées se privent de tous ces revenus parce que le curé n'a pas le temps de surveiller les paroisses dont il est l'administrateur.
- . Il est probable qu'après l'industrie de la drogue et de la prostitution, la corruption (souterraine) dans la gestion des paroisses catholiques à Montréal se situe au second rang. Une telle affaire n'est que «tristesse». Les curés sont abandonnés... n'ont pas de support. Il n'y a pas de contrôle interne. Ce sont les médias qui provoquent ce déplacement des valeurs matérielles et spirituelles. Quel malheur pour nos mêmes!
- . Il est urgent pour les médias de faire comprendre aux gens qu'un DON à une église doit s'effectuer en chèque sinon il aboutira dans les poches d'un corrompu.

B.3 Dépenses

- . Les Églises, monastères et autres Temples religieux devraient pouvoir obtenir une subvention pour l'électricité et le chauffage s'ils opèrent des services communautaires accompagné de culte puisque réduisent les coûts en économie sociale, en psychiatrie et en suicide pour les contribuables. À considérer pour l'hiver 2005-6.

B.4 Solution immédiate

- . Aux Etats-Unis se sont les Chevaliers de Colomb qui ont sauvé les Églises Catholiques, nous devrions faire appel à cet organisme pour mettre en place à Montréal dans les églises qui éprouvent des difficultés financières, «une équipe volante d'employés d'entretien, de commis de bureau et d'employés pour opérer les bazars» certains pourraient être subventionnés par des programmes de l'aide sociale». Ainsi, nous pourrions sauver toutes nos églises.

À mon avis, le Québec ainsi que le Canada sont à la croisée des chemins parce que notre monde est dangereux, de nouvelles mega-puissances se développent et qui peut prévoir ce que sera la situation géostratégique dans 30 ans? Donc notre Patrimoine religieux est certainement le trésor le plus précieux à préserver avec le soutien des différents paliers de gouvernement (municipal – provincial – fédéral).

Montréal, 15 septembre 2005

